

**Direction des Ressources Humaines** 

## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes de l'UDSM pour l'année 2023

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,8	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	3,7	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	1	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			94		100
INDEX (sur 100 points)			94		100